

MONITORING CARDIORESPIRATOIRE À DOMICILE DE NOUVEAU-NÉS ET DE NOURRISSONS

RAPPORT ANNUEL: DONNÉES STATISTIQUES

(cf. article 18 de la convention)

Données d'identification de l'hôpital ayant conclu une convention relative au monitoring cardiorespiratoire à domicile de nouveau-nés et de nourrissons avec l'INAMI

Nom et adresse de l'hôpital :

Numéro d'identification INAMI de la convention :

Année calendrier à laquelle se rapportent les données :

* *

*

Les données mentionnées dans le tableau à la page suivante concernent en principe les patients qui, sur prescription d'un pédiatre de l'hôpital, ont été placés sous monitoring cardiorespiratoire à domicile dans le cadre de la convention avec l'INAMI. En vue de cartographier l'activité complète de l'hôpital dans ce domaine, nous souhaitons cependant disposer également des données relatives aux patients éventuels qui ne font pas partie des indications de la convention mais à qui l'hôpital a néanmoins offert un monitoring sans facturer les frais du monitoring au bénéficiaire, à ses parents ou à l'assurance.

Les données concernent exclusivement les patients pour lesquels le monitoring cardiorespiratoire à domicile a pris fin au cours de l'année calendrier considérée.

Les données relatives à l'année calendrier considérée doivent être envoyées à l'INAMI avant le 31 mars de l'année suivante :

INAMI

Service des soins de santé

Direction Établissements et Services de soins

Avenue Galilée 5/01

1210 Bruxelles

Dans le cas où la convention – avec observance de toutes les conditions en cette matière prévues à l'article 2 § 2 de la convention – est appliquée sur plusieurs sites, les données demandées doivent être envoyées séparément pour chacun des sites.

Si la page suivante n'est pas suffisante pour mentionner toutes les données relatives à tous les sites sur lesquels la convention est appliquée, vous pouvez ajouter une page en copiant la page suivante.

DONNEES STATISTIQUES PAR SITE

Nom et adresse du site concerné par les données mentionnées dans le présent tableau :		
Catégories de bénéficiaires qui entrent en ligne de compte pour un monitoring cardiorespiratoire à domicile (cf. articles 3 et 4 de la convention)	Nombre de patients pour lesquels le monitoring cardiorespiratoire à domicile a pris fin au cours de l'année calendrier considérée	Durée moyenne du monitoring cardiorespiratoire à domicile
Catégorie 1		
Catégorie 2		
Catégorie 3		
Catégorie 4 (ALTE)		
Patients qui ne font pas partie des indications de la convention, mais à qui l'hôpital a néanmoins offert un monitoring sans le facturer séparément		

Nom et adresse du site concerné par les données mentionnées dans le présent tableau :		
Catégories de bénéficiaires qui entrent en ligne de compte pour un monitoring cardiorespiratoire à domicile (cf. articles 3 et 4 de la convention)	Nombre de patients pour lesquels le monitoring cardiorespiratoire à domicile a pris fin au cours de l'année calendrier considérée	Durée moyenne du monitoring cardiorespiratoire à domicile
Catégorie 1		
Catégorie 2		
Catégorie 3		
Catégorie 4 (ALTE)		
Patients qui ne font pas partie des indications de la convention, mais à qui l'hôpital a néanmoins offert un monitoring sans le facturer séparément		

Nom et adresse du site concerné par les données mentionnées dans le présent tableau :		
Catégories de bénéficiaires qui entrent en ligne de compte pour un monitoring cardiorespiratoire à domicile (cf. articles 3 et 4 de la convention)	Nombre de patients pour lesquels le monitoring cardiorespiratoire à domicile a pris fin au cours de l'année calendrier considérée	Durée moyenne du monitoring cardiorespiratoire à domicile
Catégorie 1		
Catégorie 2		
Catégorie 3		
Catégorie 4 (ALTE)		
Patients qui ne font pas partie des indications de la convention, mais à qui l'hôpital a néanmoins offert un monitoring sans le facturer séparément		

